

Un jardin partagé, havre de biodiversité, au cœur de Fouquebrune

Référence

Idée 1-281

Porteur du projet (en cours)

Plutôt que de créer une structure dédiée dont la pérennité pourrait être difficile à maintenir au fil des années, choix est fait de s'appuyer sur des structures existantes et actives au sein de la commune. Afin de porter ce projet, différents contacts ont été pris avec :

- La commune
- L'amicale du temps libre

Nature du projet

Le projet est de créer un jardin partagé, à visée pédagogique et générateur de lien social sur un espace public situé au cœur du bourg de Fouquebrune.

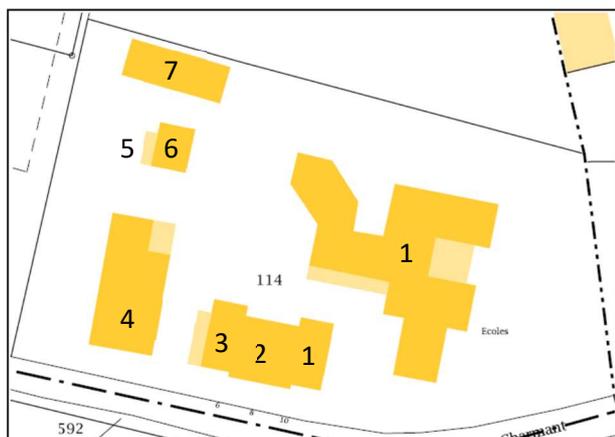
Implantation du projet

Le projet s'implante au cœur du bourg, à l'angle de la Route de Charmant et de la Rue du Champ de Roche.

Il prendrait place sur la parcelle H114 appartenant à la commune de Fouquebrune.



Source : Géoportail - IGN



Source : Cadastre.gouv.fr

Sur cette parcelle, d'une superficie totale de 6492 m², sont implantés :

- l'école (maternelle et CP/CE1) (1),
- la salle des associations (2),
- la salle du Conseil Municipal (3),
- la salle socio-culturelle (4),
- la chaufferie de l'école (5),
- un garage communal (6),
- une ancienne salle de classe désaffectée, en préfabriqué (7).

La commune a donné son accord pour mettre à disposition une surface d'environ 450 m², située dans l'angle nord-ouest de la parcelle H114.



Source : Géoportail – cadastre, orthophoto

Cette emprise est occupée par un bâtiment préfabriqué de 160 m² (présence d'amiante), ayant servi de classe jusqu'en 1990, et un verger comptant une demi-douzaine de fruitiers palissés (pommiers et poiriers).

Cet espace est actuellement clos.

Il est clôturé dans le quadrant Sud-ouest, avec un portail d'accès. La limite Sud est également bordée par les bâtiments de la chaufferie bois et du garage communal. La limite Est est séparée de la cour de l'école par une haie ornementale. La limite Nord est séparée de la plaine de jeux communale par une haie diversifiée et fruitière qui se poursuit sur la section supérieure de la limite Ouest.



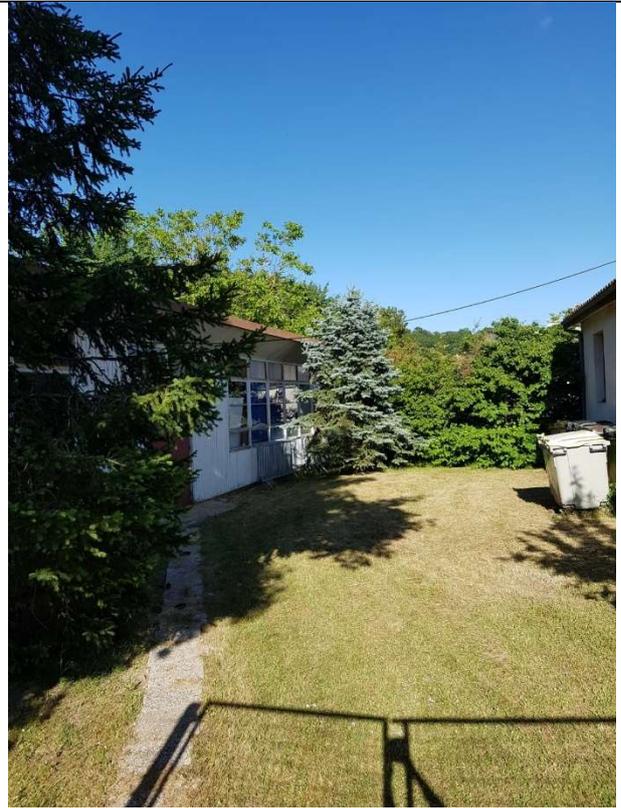
Vue du site depuis la rue de Champ de Roche
(limite ouest)



Vue du site depuis la limite sud



Vue du site – Pommiers et poiriers palissés



Vue du site depuis la limite ouest

Justification du choix du site

Des arbres fruitiers sont déjà plantés sur les espaces publics de la commune, y compris sur l'emprise mise à disposition par la mairie dans le cadre de ce projet. Les plantations existantes comptent notamment des cerisiers, des pommiers, des poiriers, des pruniers, des noisetiers.

Les fruits sont actuellement ramassés par des promeneurs-glaneurs et également par le cuisinier de l'école. Toutefois, ces espaces sont sous investis par la population.

L'idée est de créer un espace aménagé, centralisé, en continuité avec l'école et les habitations du bourg afin de diversifier les plantations et de valoriser les vergers existants.

En outre, ce projet permettrait de réhabiliter un site artificialisé et inutilisé en plein cœur du bourg.

Le site est central par rapport aux autres sites plantés d'arbres fruitiers.



 Plantations de fruitiers

 Plantations mixtes incluant fruitiers

Ce jardin bénéficiera aux habitants de la commune et notamment ceux du lotissement de Champ de Roche, occupé principalement par des familles avec de jeunes enfants.

Il est facilement accessible par voie piétonnière depuis le secteur Est du bourg ou en voiture avec un accès direct par la rue de Champ de Roche. Le stationnement est possible sur le parking de la salle socio-culturelle.

Le site est également central par rapport à l'école, la salle socio-culturelle, la salle des associations, et la plaine de jeux, qui constituent les pôles d'attraction de la commune.

Compte tenu de la proximité de l'école, la visée est également pédagogique. Ce jardin pourra être un outil mis à disposition des enseignants du RPI Torsac-Fouquebrune. Un accès direct peut-être aménagé depuis la cour de l'école.



← Voies piétonnes depuis le secteur Est du bourg

Descriptif détaillé du projet

Le projet comprend :

- 1- la réhabilitation du site
- 2- la création d'un aménagement comestible, en collaboration avec les Compagnons du végétal

Réhabilitation du site

La réhabilitation du site, fait partie intégrante du projet, car elle permet de réinvestir et renaturaliser un espace artificialisé, sans vocation pérenne.

Elle comprend :

- le diagnostic amiante du bâtiment préfabriqué de 160 m² ;
- le désamiantage du bâtiment avec évacuation des matériaux amiantés dans un site dédié ;
- la démolition du bâtiment (chape béton comprise) avec évacuation des gravats ;
- l'apport de terre végétale.

Se fondant sur des opérations similaires, le chiffrage sommaire de la réhabilitation de ce site peut-être évalué à 25 000 €.

Création d'un aménagement comestible

Le projet de création de jardin a été élaboré en collaboration avec les Compagnons du végétal. Le projet s'articule autour de deux axes principaux : créer une zone de culture et favoriser la biodiversité.

Sur cette base, les objectifs définis conjointement étaient :

- Apporter de la pédagogie autour des végétaux et de la culture, autour des 5 sens (intérêts visuel, olfactif, gustatif) et de la biodiversité (abris à insectes, nichoirs à oiseaux, abris à chauve-souris)
- Affichage pédagogique, accueillir des animations tous publics
- Attirer et développer la biodiversité du site
- Rendre l'espace attractif
- Créer une micro-production pour les promeneurs-glaneurs, favoriser le vivre ensemble
- Transmettre et partager des savoirs (notamment échanges transgénérationnels)

Le projet développé par les Compagnons du végétal est joint au présent document. Il détaille l'implantation des différentes zones de plantation, les espèces par zone, les dispositifs favorisant la biodiversité...

Le projet prévoit :

- La mise en place des zones de culture (matériaux, assistance de l'association des Compagnons du végétal, fourniture des plants, paillage) pour 8000 €
- L'animation et l'affichage pédagogique pour 2000 €

Les plants seraient idéalement fournis par des producteurs locaux (Sud-Charente, entreprise Duret par exemple).

La plantation serait collaborative (Amicale du temps libre, équipe municipale, APE, riverains, volontaires...)

Le site serait entretenu par l'amicale du temps libre avec des interventions ponctuelles des élèves de l'école (si cela est souhaité par l'équipe pédagogique) et potentiellement de l'employé communal (notamment pour les opérations nécessitant du matériel « lourd »).

Des animations pourraient également être conduites par les Compagnons du végétal (inauguration avec 2 à 3 animations sur l'année). L'association de parents d'élève pourra être associée aux animations, notamment à l'occasion d'un marché de printemps.

Budget prévisionnel

Réhabilitation du site <ul style="list-style-type: none">- diagnostic amiante du bâtiment préfabriqué de 160 m² ;- désamiantage du bâtiment avec évacuation des matériaux amiantés dans un site dédié ;- démolition du bâtiment (chape béton comprise) avec évacuation des gravats ;- apport de terre végétale	25 000 €
Création d'un aménagement comestible <ul style="list-style-type: none">- Mise en place des zones de culture (matériaux, assistance de l'association des Compagnons du végétal, Fourniture des plants, paillage)- Animation et affichage pédagogique	10 000 €
TOTAL	35 000 €



Présentation du projet Aménagement comestible à Fouquebrune

1) Emplacement



La parcelle sélectionnée est située en centre-bourg de Fouquebrune, entre l'école maternelle et le nouveau lotissement « Champs de Roche ».

Facilement accessible en voiture : Parking à proximité

Il bénéficiera aux habitants historiques du centre bourg, les nouveaux arrivants du lotissement ainsi qu'aux enfants de Fouquebrune et Torsac (Groupement scolaire – RPI)



Elle fait environ 450m² et est délimitée au nord et à l'ouest et à l'est par une haie diversifiée, à l'est derrière la haie l'école du village et au sud par un bâtiment municipal.

2) L'existant :

- Une demi-douzaine de fruitiers palissés (pommiers et poiriers)
- Un bâtiment de 160m² environ (présence d'amiante) à détruire
- Des haies diversifiées et fruitières
- Un sapin d'une quinzaine de mètres
- Un espace enherbé et tondu régulièrement par l'agent communal

3) Description :

La proximité avec l'école maternelle nous encourage à rendre cet espace jardiné hautement pédagogique, notamment via des aménagements spécifiques :

- Zone de culture surélevée et délimitée afin de faciliter le jardinage pour les enfants
- Accueillir la biodiversité
 - Mur de pierres
 - Tas de bois
 - Hôtel à insectes
 - Nichoirs et abris



2) Les plantations : (cf. plan)

- **Zone 1 : L'arche végétalisée**
 - Signaler l'entrée du jardin
 - Fleurs comestibles
 - Allée d'arbres fruitiers anciens et locaux
 - Végétaux : Capucines tubéreuses, haricots grimpants, chèvrefeuilles, ...
- **Zone 2 : Les cinq sens**
 - Plantes aromatiques et médicinales (Lavande, romarin, estragon, héliogyse, absinthe, camomille, aurone, ...)
 - Petits Fruits (Groseille (grappe et maquereau), framboisier (jaune et rose) mûre, ...)
- **Zone 3 : La prairie semi-sauvage**
 - Prairie sauvage
 - Hôtel à insectes pédagogique



Objectifs :

- Attirer et développer la biodiversité sauvage du site (Animale et végétale)
- Apporter de la pédagogie liée à la multiplicité des zones et à la proximité de l'école
- Créer une micro-production pour les promeneurs-glaneurs
- Accueillir des ateliers, animations pour tous les publics
- Rendre cet espace vivant et agréable esthétiquement
- S'engager dans une solidarité de proximité, valorisant le vivre-ensemble
- Transmettre et partager des savoirs et savoirs

- **Zone 4 : Espace test jardiné**
 - Forte biodiversité cultivée
 - Techniques innovantes
- **Zone 5 : Pergolas pédagogiques**
 - Plantes grimpantes
 - Espace de repos et d'animations
 - Végétaux : Vigne/treille, kiwi/kiwai, glycine, chèvrefeuilles, bignone, rosier grimpant, courge décorative (gourde, calebasse) ou comestibles, chayottes, ...

3) L'esthétique :

- **Un jardin en trois dimensions :**
 - Arche
 - Pergolas
 - Plantes à fort développement



- **Haut en couleurs**
 - Prairie fleurie
 - Diversité végétale
 - Sélection par la couleur



- **Les différents matériaux :**
 - Du bois
 - des plessis
 - des pierres
 - de la paille
 - du broyat



Partenaires sur le projet :

- APE : Association des Parents d'Elèves.
- Ecole maternelle publique

4) Budget prévisionnel :

Mise en place des zones de culture : 8000€

- Récupération/achats de matériaux de construction
- Temps de mise en place
- Plants
- Paillage

Animations : 2000€

- Inauguration
- Affichage pédagogique
- Animations trimestrielles
 - La Permaculture, Ques Acquo ?
 - La culture sur butte = permaculture ?
 - Le sol : organisme vivant et fertilité
 - La faune au jardin : utiles ou nuisibles ?
 - La mise en place d'un jardin au naturel
 - L'arbre, la haie et la forêt
 - Les plantes sauvages
 - Les récoltes
 - l'entretien d'un jardin au naturel
 - Les semences
 - Santé naturelle et cuisine végétale
 - ...

Calendrier prévisionnel :

- Janvier 2021 : réunion avec les partenaires potentiels du projet
- Février : campagne de communication sur la commune : agenda de quartier, Charente Libre, flyering et affichage dans les lieux clés, recherche de partenariats locaux (associations, entreprises, ...)
- Mars : Mise en place collaborative et plantations des arbres et arbustes
- Avril : Réalisation et installation des supports pédagogiques
- Mai : Plantation des annuelles et formation de l'agent territoriales (1j)
- Juin : Inauguration musicale du jardin (Fête de fin d'école, partenariats, ...)
- A partir de septembre animations trimestrielles
- Décembre 2021 : Retour d'expérience sur la première année de mise en place

5) Plan :

Lotissement

